

# Entretien télévisé de M. François Mitterrand, Président de la République, accordé à Antenne 2 lors de l'émission "L'heure de vérité", sur la politique de défense, la sécurité européenne et la politique étrangère de la France, Paris, mercredi 16 novembre 1983.

M. F.H. de VIRIEU.- Bonsoir et bienvenue dans ce studio de "L'heure de vérité" où nous accueillons ce soir M. François Mitterrand. QUESTION.- Monsieur le Président, ceux qui nous regardent ce soir savent que cette 16ème émission de "L'heure de vérité" ne sera pas comme les autres. C'est en effet la première fois qu'un Président de la République accepte de venir ainsi, dans l'exercice de sa fonction suprême, répondre aux questions que se posent les Français.

- Philippe Harrouard est comme d'habitude à SVP. Est-ce qu'on a déjà une première tendance sur les questions ?

- QUESTION.- Monsieur le Président de la République, bonsoir. Depuis 19 heures, nous avons un nombre record d'appels et toutes les questions qui vous sont posées font le tour des grands problèmes de politique étrangère du moment. Mais il y a un thème qui domine incontestablement, c'est celui de la défense et un mot qui revient constamment, c'est le mot de guerre. Les Français se demandent s'il y aura une troisième guerre mondiale et certains se demandent également si votre intervention de ce soir, monsieur le Président, ne vise pas à les préparer à l'éventualité d'une guerre en Europe. La question est très clairement posée, constamment.

- Par ailleurs, les thèmes qui dominent dans les questions qui vous sont posées sont ceux du pacifisme et du Proche-Orient, en-particulier du Liban.

- QUESTION.- La guerre, monsieur le Président, qui s'est rallumée hier à Beyrouth, les premiers missiles de croisière américains qui commencent à arriver en Grande-Bretagne, ces missiles seront-ils lancés un jour ? Une guerre nucléaire est-elle envisageable ? Une guerre qui nous toucherait chez nous, là où nous vivons, en Europe ?

- Si je vous ai demandé de venir vous-même ce soir, monsieur le Président, c'est parce que vous êtes le mieux placé pour parler de la guerre. Vous seul disposez des informations qui permettent de connaître les enjeux et les risques des choix militaires parce que vous êtes en -rapport permanent avec les grands de ce monde, parce que vous êtes le chef des armées et parce que vous avez accès, par vos fonctions, aux dossiers les plus secrets.

- Alain Duhamel, qui est déjà à mes côtés, Marc Ullmann de RTL et Paris Match, ainsi qu'Albert du Roy d'Antenne 2 vont vous interroger pendant un quart d'heure chacun, en ayant constamment présent à l'esprit ce chiffre : 77 % des Français qui ont été consultés l'été dernier par sondage ont déclaré être mal ou très mal informés sur cette question des fusées américaines en Europe. Alors, Alain Duhamel, c'est à vous pour un quart d'heure.\

QUESTION.- Monsieur le Président, justement essayons de clarifier si vous le voulez bien pour commencer cette question des euromissiles et des -rapports Est - Ouest.

- La première question naturellement qui se pose c'est celle que se posent les téléspectateurs : il y a le blocage des négociations actuelles entre les Américains et les Soviétiques à Genève. Il y a

les missiles soviétiques qui sont déjà implantés. Il y a les missiles américains qui commencent à l'être. Quels sont les risques de cette crise ? Jusqu'où cela peut-il aller ? Est-ce qu'il y a des risques de dérapage ? LE PRESIDENT.- Je voudrais répondre aussi à la présentation de M. de Virieu, mais juste un mot pour dire que j'ai parfaitement conscience de la fonction que j'exerce en-particulier ce soir, qui est celle d'expliquer aux Français des choses sérieuses.

- Je suis, par la Constitution et par le vote des Français, le garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire, et je remplis la fonction de chef des armées.

- J'ajoute que, puisque notre stratégie repose sur la dissuasion, sur la détention d'une force atomique capable d'interdire à quiconque de songer à nous attaquer, toute une série de questions se posent - vous venez de le faire - sur ce qu'est cette force. Et on risque de se perdre dans des explications techniques ou mécaniques.

- Je vais vous dire tout de suite quelque chose de très clair : la pièce maîtresse de la stratégie de dissuasion en France, c'est le Chef de l'Etat, c'est moi et tout dépend de sa détermination. Le reste, ce sont des matériaux inertes, enfin jusqu'à la décision qui doit consister précisément à faire que l'on ne s'en serve pas.

` Suite réponse `

- Alors, j'en viens maintenant à votre question : les missiles. Qu'est-ce que des missiles ? C'est une notion assez obscure. Je pense que beaucoup de Français ont vu le départ des satellites, le départ des astronautes, ils ont vu une formidable poussée à la base, la mise à feu, et une fusée partir dans l'espace.

- Eh bien, c'est un peu cela, un missile. C'est un instrument de guerre qui fait lui-même sa mise à feu. Une fusée part. Cette fusée a une tête ou plusieurs têtes, c'est-à-dire qu'elle dispose de plusieurs moyens de réaliser plusieurs explosions. C'est ce qu'on appelle des charges nucléaires. Et cela va où ceux qui l'ont voulu ont choisi leur but.

- Il existe diverses sortes de missiles ou d'armements nucléaires. Il y a ce qu'on appelle les armements tactiques, mais ne nous attardons pas. Cela ne va pas très loin, bien que ce soit meurtrier et c'est un peu dépassé, bien qu'on s'en serve encore dans les plans d'état-major.

- Il y a les missiles - que l'on dit de portée intermédiaire - par rapport au débat qui nous occupe actuellement, ce sont tout simplement des missiles, des fusées, qui ne traversent pas l'Atlantique. La troisième catégorie, ce sont les missiles intercontinentaux, dits stratégiques.

- Pour les spécialistes, je résume un peu, mais c'est ainsi plus facile à comprendre. Nous allons d'abord parler des missiles intermédiaires. C'est le cas des SS 20. Ce sera le cas ou ce serait le cas des Pershing II et des missiles de croisière américains qui seraient implantés en Europe.

QUESTION.- Alors, la première question : il y a une situation de tension en ce moment. Il y a le blocage des négociations qui existe sur ces missiles intermédiaires qu'on appelle euromissiles. Il y a le début, ces jours-ci de l'implantation des missiles de croisière et bientôt des Pershing II. Et puis il y a les missiles soviétiques, les SS 20, qui sont déjà implantés.

- La première question que les gens se posent aujourd'hui c'est : est-ce que cette tension risque de déboucher, dans les semaines qui viennent, sur une crise internationale majeure ou pas ? Et puis ensuite, si vous voulez bien, quand vous m'aurez répondu, on viendra aux questions qui se posent sur la négociation des euromissiles qui est très importante et ensuite à la force de frappe française.

- LE PRESIDENT.- On en viendra donc, car j'ai besoin de le savoir, à une explication des forces qui se trouvent face à face ?

- QUESTION.- Absolument.

- LE PRESIDENT.- Et également, je pense, à la question essentielle pour la France : est-ce que l'armement français va entrer en compte dans la négociation ?

- QUESTION.- Tout à fait.

- LE PRESIDENT.- Sur la question principale que vous venez de me poser les risques de guerre, - question qui a été exprimée par M. Harrouard à l'instant, lequel nous transmettait l'opinion générale - je pense que l'opinion française a des raisons tout à fait fondées de s'inquiéter. Tout à fait fondées, parce qu'après tout, la crise des euromissiles est la crise la plus sérieuse que le monde ait connue depuis les crises de Cuba (1962) et de Berlin (1948) qui concernaient la

monde ait connue depuis les crises de Cuba 1962 et de Berlin 1948 qui, comme vous le savez, ont présenté des moments forts, souvent dramatiques, de l'après-guerre dans laquelle nous sommes. Mais il ne faut pas perdre pour autant son sang-froid et l'opinion française doit garder le sien. Nous n'en sommes pas là. Les crises précédentes ont été maîtrisées. Celles-ci doivent l'être à leur tour. Seulement, il faut pour cela répondre à un certain nombre de conditions. Au fond, vous savez, monsieur Duhamel, personne ne veut la guerre, ni à l'Est, ni à l'Ouest. Mais la question qui est posée, c'est de savoir si la situation, qui s'aggrave de jour en jour, n'échappera pas à la décision des vrais responsables. Ces conditions, je ne les énumérerai pas. Je dirai seulement que, pour moi, elles commencent par une condition fondamentale qui est l'équilibre des forces en présence, pour que la guerre n'éclate pas.\

QUESTION.- Justement, cela m'amène à la deuxième question à laquelle j'avais pensé : votre position de fond sur cette question, c'est celle d'une réduction équilibrée des armements. Et la première question que les spécialistes ont à l'esprit, c'est : est-ce qu'il y a aujourd'hui, ou pas, équilibre des armements ? Et votre thèse, c'est, en ce qui concerne les missiles intermédiaires, comme vous l'avez expliqué tout à l'heure : pour l'instant il n'y a pas cet équilibre. C'est un point qui est controversé. J'aimerais bien que vous expliquiez votre position sur cette question.

- LE PRESIDENT.- Ce sont ces missiles-là qui sont en question, c'est cela dont on discute essentiellement à Genève. C'est autour de ces missiles que, tantôt les Etats-Unis d'Amérique, tantôt l'Union soviétique font des propositions dites de conciliation, de compromis - elles ne le sont jamais - ou bien s'adressent des ... comment dirai-je, des invitations homériques, disant : "Essayez donc, et vous verrez " Jeu dangereux !

- Ce que je demande, c'est l'équilibre entre les forces. L'équilibre stratégique des fusées qui traversent l'Atlantique, de la Russie vers l'Amérique, de l'Amérique vers la Russie est en gros réalisé pour la simple raison que l'un et l'autre pays ont le moyen de se détruire l'un l'autre.\

` Suite réponse sur les euromissiles `

- Alors, pourquoi l'Union soviétique a-t-elle décidé, à partir de 1977, d'installer en plus ce que l'on appelle des SS 20 ?

- Une rapide description, si vous voulez bien, pour qu'on comprenne. Les SS 20 sont des missiles - j'ai dit ce qu'était un missile tout à l'heure - ils vont loin - 4500 kilomètres et ont une certaine précision : 300 mètres. Il y en a combien ? 360. Il y en a en Asie et en Europe, 243. Vers où iraient-ils puisqu'ils ne traversent pas l'Atlantique ? Vers l'Europe occidentale. Ils viennent en plus de l'équilibre stratégique, qui, je le répète, existe déjà.

- Alors, pourquoi est-ce que l'Union soviétique recherche une supériorité - alors qu'elle l'a déjà dans le domaine des armes conventionnelles et classiques en Europe ? Veut-elle une supériorité régionale indiscutable ? Pourquoi veut-elle séparer, dans le réflexe de défense, les Etats-Unis d'Amérique de l'Europe occidentale ? Enfin, interrogeons les soviétiques. Mais, moi je dis : cela c'est trop ! J'étais monté à la tribune de l'Assemblée nationale en 1980 quand j'étais membre de l'opposition pour dire "ni SS 20, ni Pershing II". J'ajoute que les 360 SS 20, pour l'Europe 243, sont à 3 têtes. Il faut donc multiplier par trois pour connaître la puissance de feu, c'est-à-dire le nombre de charges nucléaires.\

` Suite réponse sur les euromissiles `

- Alors, naturellement en 1979, l'autre camp, les Etats-Unis d'Amérique et l'OTAN dans son commandement intégré - et la France n'y est pas, c'est donc une décision qui a été prise sans elle, hors d'elle, elle n'avait d'ailleurs pas à être consultée - a décidé d'installer à son tour, quatre ans plus tard des missiles. Nous y sommes.

- QUESTION.- Les Pershing II, les missiles de croisière ?

- LE PRESIDENT.- Parlons des missiles les plus comparables aux SS 20. Les missiles de croisière, c'est quelque chose de très meurtrier mais qui est plus lent.

- QUESTION.- C'est un petit avion sans pilote.

- LE PRESIDENT.- Il faut quinze minutes à des SS 20 pour parvenir à leur objectif, à 2000, 3000, 4000 kilomètres.

- QUESTION.- Et moins de 10 minutes aux Pershing II.

- LE PRESIDENT.- Moins de 10 minutes aux Pershing II, je n'en ai pas encore parlé, tandis que.

pour les missiles de croisière, il faut plusieurs heures. C'est un gros avion, ainsi que vous le disiez, difficile à atteindre parce qu'il vole bas, et difficilement perceptible par les appareils de détection mais c'est très différent.\

` Suite réponse sur les euromissiles `

- Donc, pour limiter la conversation, parlons des Pershing II et parlons des SS 20. Alors c'est en 1979 que la décision d'implanter les Pershing II a été prise par l'OTAN. On a dit : on va essayer de négocier, mais on décide tout de suite qu'on le fera. Si la négociation réussit, on ne le fera pas. D'où la Conférence de Genève sur les euromissiles, c'est-à-dire sur les forces nucléaires dites intermédiaires. Depuis ce temps-là, la négociation n'aboutit pas.

- Qu'est-ce que peut faire le Pershing II ? Le Pershing II, cela va moins loin que le SS 20 : 1800 kilomètres. Les Pershing II installés en Allemagne `RFA` ne pourraient pas atteindre Moscou & ils ne pourraient pas atteindre plus du dixième des vecteurs - c'est-à-dire des supports d'armements nucléaires - soviétiques.

- D'autre part, ils n'ont qu'une tête. Quand on dit qu'il y aura 108 Pershing - c'est le chiffre retenu par la décision dont je vous parlais tout à l'heure : 108 et 464 missiles de croisière - quand on dit qu'il y aura 108 Pershing II, cela veut dire 108 & quand on dit 360 SS 20, cela veut dire 3 fois plus. Faites la multiplication ... pour 243, cela doit faire 729.

- Le Pershing II est plus rapide, vous l'avez dit tout à l'heure : moins de 10 minutes pour atteindre son objectif, mais l'objectif est moins lointain, sa charge est moins puissante, seulement il est plus précis et plus rapide. Les autres qualités, c'est le SS 20 qui les a.\

` Suite réponse sur les euromissiles `

- Vous me disiez : "Pourquoi les Russes ont-ils engagé cette construction et ce déploiement de missiles `missile SS 20` ? et je vous ai répondu.

- QUESTION.- Ils cherchent un avantage ?

- LE PRESIDENT.- Je pense qu'ils cherchent un avantage en Europe, peut-être séparer l'Europe des Etats-Unis d'Amérique. C'est à la demande des Allemands `RFA` que la décision de l'OTAN intégrée ...

- QUESTION.- A la demande du chancelier Schmidt.

- LE PRESIDENT.- ... Du chancelier Schmidt que "la double décision" a été prise : à la fois s'armer et négocier. Cette décision, qui s'applique à partir de 1983 en Angleterre pour les missiles de croisière, en Allemagne pour les Pershing II, un peu plus tard pour d'autres missiles de croisière, cette décision fait que les deux plus grandes puissances s'affrontent.\

QUESTION.- Cela pose l'autre grande question, qui est le refus de la prise en compte, dans les négociations, de la force nucléaire française, britannique aussi, mais parlons d'abord de la force nucléaire française, évidemment.

- LE PRESIDENT.- Nous ne sommes pas à Genève, on ne nous a pas invités, nous n'avons pas demandé à l'être. Voyez la situation de ces deux pays, la Russie `URSS` et les Etats-Unis d'Amérique, comme cela, face à face, qui prendraient en compte l'armement d'un pays comme le nôtre, absent, disposeraient de son armement ! Et quel est cet armement ? C'est un point essentiel de notre conversation, et je demande qu'on s'y arrête un instant. La France n'a pas de force intermédiaire. A la limite - j'ai vu cela sur vos images juste avant que nous ne prenions la parole - il existe 18 fusées, celles du Plateau d'Albion et qui, partant du sol français, pourraient atteindre le sol de l'Union soviétique. Nous ne sommes pas les adversaires de l'Union soviétique, nous n'avons pas du tout l'intention d'envoyer quoi que ce soit en Union soviétique. Mais enfin, pour la commodité du langage - et c'est en tout cas comme cela que les Soviétiques raisonnent - ces 18 là peuvent en effet aller d'un territoire à l'autre. Mais les autres, ce sont les sous-marins nucléaires.

- QUESTION.- Dont on a 5 exemplaires pour l'instant.

- LE PRESIDENT.- On en a 5 pour l'instant et nous disposons de 80 charges, ce qui fait, avec les 18, un total de 98. Les Anglais en ont 64, mais sur des sous-marins. Je veux dire par là qu'ils peuvent circuler partout au-dessous de la surface de l'eau. Les sous-marins britanniques vont d'ailleurs connaître des développements qui permettront aux Anglais de tirer à 7000 kilomètres

de distance. Ce sont des forces stratégiques qui correspondent exactement à la définition que les Russes et les Américains ont décidée entre eux. La conséquence de la prise en compte...

- QUESTION.- A -titre comparatif, monsieur le Président, combien les deux superpuissances ont-elles d'armes ?

- LE PRESIDENT.- J'y venais à l'instant. La conséquence de cette demande soviétique, que j'ai repoussée, c'est que, si nos missiles sous-marins qui peuvent faire actuellement 3500 kilomètres, 4000 kilomètres, étaient pris en compte dans la discussion des forces intermédiaires - ce qu'elles ne sont pas - on assisterait à ce spectacle étrange que j'ai déjà noté : deux pays étrangers qui disposeraient de notre armement à nous, cet armement sous-marin, alors qu'eux ne discutent pas de leurs sous-marins dans cette négociation. Les sous-marins soviétiques et les sous-marins américains ne sont pas dans la discussion, puisqu'ils sont stratégiques comme les nôtres.

- Résultat : nos 98 charges nucléaires seraient tout aussitôt absorbées par cette négociation particulière. En supposant qu'elles soient gelées, comme on dit, qu'est-ce qu'il resterait à la France ? Rien que son armée conventionnelle et différentes armes d'un tout autre ordre. Qu'est-ce qui resterait aux Etats-Unis d'Amérique ? Environ 9000 charges nucléaires ! Qu'est-ce qui resterait à l'Union soviétique ? Environ 9000 charges nucléaires ! De telle sorte que la comparaison entre 9000 d'un côté, et 98 de l'autre, implique la réponse : avant de songer à demander à la France de renoncer à son autonomie de défense, à sa défense tout court - c'est le cœur de notre défense que cet armement, c'est la sécurité du pays - il faudrait tout de même que les deux grands partenaires songent à réduire considérablement leurs armes.\

QUESTION.- Alors, si vous permettez, je voudrais vous poser deux ou trois questions plus ponctuelles et très précises, concernant l'emploi de la force française, pour ensuite revenir à ce qui est susceptible de débloquer la négociation et éventuellement, à la position que la France prendrait dans la grande négociation, celle de Genève.

- En ce qui concerne - parce qu'il faut bien clarifier, pour ceux qui nous regardent - la force de frappe française, est-ce que cette force que vous venez de décrire, la force nucléaire, stratégique - nos 5 sous-marins, le Plateau d'Albion et nos avions - et son emploi théorique - espérons qu'il sera toujours théorique - est exclusivement réservée ou non à la défense du territoire national, ou est-ce qu'elle est susceptible d'emploi, par exemple, par solidarité avec des pays européens voisins ?

- LE PRESIDENT.- La définition, retenue depuis près de 25 ans, est simple. Elle doit être consacrée à la défense de notre territoire, à la survie du pays, à notre indépendance nationale, et, l'on y ajoute, à la défense des intérêts vitaux de la France. C'est-à-dire qu'il appartient au Président de la République d'apprécier si telle ou telle menace extérieure au territoire menace directement ce territoire.

- Cette terminologie - vous pourriez dire qu'elle manque, dans sa dernière partie, de précision - est celle qui a été adoptée depuis toujours et dont on ne sort pas, parce que le Président de la République doit disposer d'une certaine mobilité et d'un certain jeu, d'une certaine liberté de décision.

- QUESTION.- Ce qui signifie une certitude, en ce qui concerne le territoire national, et un point d'interrogation en ce qui concerne une guerre en dehors des frontières. LE PRESIDENT.- Cela ne peut être que défensif, que dis-je, que dissuasif. Il faut qu'on sache que notre armement est capable de détruire un territoire qui serait aussi vaste que le nôtre. Nous n'avons pas l'intention de nous en servir pour attaquer qui que ce soit, nous serions fous ! Mais nous entendons préserver la France, et je suis sûr que les autres le comprennent, parce qu'ils sont aussi patriotes.\

Mais nous n'avons pas tout à fait fini la conversation précédente, il faut que les téléspectateurs comprennent quand je dis que je veux l'équilibre, je veux l'équilibre au niveau le plus bas. Or, je vous ai dit : en 1977, décision soviétique et en 1979, décision de l'OTAN et des Américains. Or, en 1979, M. Brejnev avait déclaré : "Discutons, car, maintenant, l'équilibre est réalisé". Alors, pourquoi ajouter ici ou là ? A l'époque, il y avait 63 SS 20 en Europe. Pourquoi en avoir ajouté ?

- QUESTION.- C'est-à-dire beaucoup moins que maintenant.

LE PRESIDENT.- D'accord, mais à l'époque, il y avait 63 SS 20 en Europe. Pourquoi en avoir ajouté ?

- LE PRESIDENT.- De telle sorte qu'aujourd'hui, on peut dire que la seule puissance qui possède des forces nucléaires intermédiaires, qui ne traversent pas l'Atlantique et ne peuvent pas viser les Etats-Unis d'Amérique, c'est l'Union soviétique. Les autres n'en ont pas. Alors je me refuse tout simplement au monopole, par un pays, d'une arme destructrice.\

QUESTION.- Alors, j'en arrive à la question suivante. Qui et qu'est-ce qu'on peut faire maintenant pour essayer de prévoir comment reprendre une négociation et essayer d'arriver à une stabilisation, à un équilibre, et ensuite peut-être à une réduction ? Qu'est-ce qu'il peut y avoir comme initiative imaginable et quel rôle la France peut-elle jouer ?

- LE PRESIDENT.- Je me permets de vous rappeler, à ce moment de la négociation, que la France n'est pas à Genève.

- QUESTION.- Pour l'instant, absolument.

- LE PRESIDENT.- Non, non, elle n'y est pas, elle n'a pas l'intention d'y aller.

- QUESTION.- Il y a une hypothèse - imaginable ou pas, vous allez le dire - qui serait, si la négociation actuelle entre les Américains et les Soviétiques échouait, que, dans une phase ultérieure, il y ait, par exemple, fusion de plusieurs négociations ?

- LE PRESIDENT.- C'est autre chose. Je vais naturellement vous répondre, puisque je suis ici pour cela. Mais je tiens quand même à vous faire observer que la France, bien qu'elle ne soit pas partie au débat, s'y intéresse. C'est en Europe et la France a des alliés qui sont concernés...

- QUESTION.- Elle nous concerne tous.

- LE PRESIDENT.- La France n'a pas à faire de propositions. Elle dit : "Négociez, au niveau le plus bas possible". A l'heure actuelle, ils ont l'air de toujours discuter en ajoutant quelque chose. Non ! Il faut réduire. Jusqu'à quel point faut-il réduire ? Je l'ai dit devant le Parlement allemand `Bundestag` et je l'ai répété dans d'autres circonstances : négociez au niveau le plus bas des armements possibles pour votre sécurité, mais en préservant votre équilibre, car s'il n'y a plus équilibre entre l'un et l'autre, alors la guerre est à nos portes.

- Voilà mon raisonnement - de l'extérieur puisque je ne suis pas à Genève et que je n'ai pas l'intention d'y aller - : préserver en toutes circonstances l'équilibre, il faut reconnaître que le jeu des plus grandes puissances a été, depuis quelques mois, de réduire leurs prétentions.

- Il y a des propositions très récentes qui vont dans ce sens. Même les dernières propositions de M. Andropov aboutissent à un calcul qui exclut la prise en compte d'une partie de l'armement anglais et de l'armement français. C'est ce qui prouve qu'il a fait un geste...

- QUESTION.- Un pas.

- LE PRESIDENT.- ... tout à fait réel. Cependant il appartient aux deux partenaires d'en décider. On n'en est pas encore à un accord possible.\

Alors vous dites : une autre négociation, une autre conférence ? C'est-à-dire : est-ce qu'on pourrait réunir les forces tactiques, les forces dites intermédiaires - celles qui ne traversent pas l'Atlantique, celles dont on parle depuis le début de notre conversation -, plus celles dont on n'a pas beaucoup parlé...

- QUESTION.- C'est-à-dire les intercontinentales.

- LE PRESIDENT.- ... Les 9000 soviétiques, les 9000 américaines, les 98 françaises, les 64 anglaises, et, - je ne sais pas combien il y en a - les fusées chinoises. Il y a cinq pays dans le monde qui disposent d'un armement nucléaire. La France est un de ces cinq grands pays. Alors, c'est une hypothèse que j'ai envisagée lorsque je me suis adressé à l'Organisation des Nations unies `ONU` à la fin du mois de septembre : la France sera toujours partie prenante lorsqu'il s'agira de parler sérieusement de désarmement. Mais j'ai ajouté : il faut parler de choses qui seraient comparables. Les seuls chiffres, que j'ai déjà cités deux fois, 9000 et 98, prouvent qu'avant de parler de nos 18 fusées, il faut que les deux plus grandes puissances réduisent considérablement leurs 9000, alors qu'elles ont tendance à continuer 9000, 10000, 11000, 12000... où est-ce que cela s'arrêtera ? Déjà les Chinois ont répondu : quand ils en seront à 50 % de réduction, on pourra parler. Soit ! Je ne dirai pas la même chose £ mais j'ai posé d'autres conditions. J'ai dit qu'il faut que l'on réduise le niveau des armes classiques, infanterie, artillerie, aviation. Là-dessus, la supériorité soviétique est considérable. Il faut aussi interdire par accord mutuel les armes biologiques. les armes chimiques. Il faut aussi en finir avec la recherche

missiles anti-sous-marins, les armes antimissiles, les armes anti-satellites. Voilà les conditions que j'ai posées. Elles seront difficiles, je le reconnais. Il faut que ces conditions soient retenues avant que la France puisse songer à s'engager dans cette négociation.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous allez changer d'interlocuteur pour un autre quart d'heure, et pendant que Marc Ullman vient s'installer, je voudrais vous poser une question. En vous entendant parler de crise la plus grave depuis Cuba et Berlin, je me demandais si tous les chefs d'Etat ne sont pas tentés un jour ou l'autre de dramatiser un peu la situation extérieure pour créer le réflexe national, pour rassembler autour d'eux leur population, pour faire taire les dissensions, ou les mécontentements. Est-ce que finalement la dramatisation n'est pas un moyen de gouverner ?

- LE PRESIDENT.- Je pense, monsieur de Virieu, que vous n'avez pas de moi cette idée. Vous pensez que je pourrais m'adresser à tous les Français, jouer sur leurs nerfs et spéculer sur leurs craintes ? J'ai déjà dit tout à l'heure que si la situation était sérieuse, la plus sérieuse, je pense, après Cuba en 1962 -, et Berlin, en 1948 -, ces deux situations avaient été maîtrisées. On doit pouvoir maîtriser celle-là. Si la Conférence de Genève n'aboutit pas dans les jours qui viennent à un accord - et vraiment il serait très imprudent d'y songer - il n'empêche que l'on doit chercher à retrouver une capacité de dialogue. C'est là que la France peut jouer un rôle déterminant car elle a dit clairement aux uns et aux autres : voilà ce que je ne veux pas. Mais elle est capable de dire aussi : voilà ce que je veux, étant entendu que ce qu'elle veut d'abord, c'est que la négociation puisse reprendre, que le dialogue ait lieu, bref qu'on ouvre aussi les portes de la paix. Et à cela je crois, du plus profond de moi, à la condition d'être ferme et que nul ne puisse spéculer, sur la faiblesse de l'un ou de l'autre.\

QUESTION.- Monsieur le Président, je voulais vous interroger sur les autres points chauds de la planète, mais néanmoins, le point de cette conversation où nous sommes arrivés m'incite à vous poser une dernière question sur ce sujet. Puisque vous dites que le temps presse, les dés roulent, la négociation pratiquement doit aboutir d'un jour à l'autre ou non, et comme les Soviétiques ont annoncé qu'en cas d'installation des fusées Pershing en Europe, eux-mêmes redoubleraient la dose, ma question est la suivante : de combien de temps croyez-vous qu'on dispose encore pour relancer cette négociation ? Est-ce l'arrivée des Pershing, est-ce leur mise en place ? Est-ce le moment où ils seront opérationnels ? Bref, quel est le temps qui nous reste avant que les dés ne roulent ?

- LE PRESIDENT.- Je ne peux pas le savoir. Je pense que les responsables des deux plus grands pays sont assez sages - parce qu'ils ne veulent pas la guerre - pour utiliser toutes les chances. Peut-être aussi pour voir l'autre céder d'abord, et il faudra bien que chacun cède un peu.

- Je ne sais donc pas si ce sera dès la première installation. Je n'ai pas le sentiment que cela se produise, au moment où s'installent les premiers missiles de croisière en Grande-Bretagne. Je pense cependant que l'Union soviétique tiendra parole. C'est un grand pays, qui a une grande présence dans le monde, vous le savez, et dont le prestige doit être respecté. Il tiendra parole, c'est-à-dire qu'à partir d'un certain moment qui pourrait être l'installation réelle de la première fusée Pershing en Allemagne `RFA`, je pense que l'Union soviétique quittera la Conférence de Genève, comme cela a été dit par M. Andropov. Mais je ne pense pas, je ne veux pas penser - la France usera de tous ses moyens pour que cela ne soit pas possible - que la rupture soit durable parce que les uns et les autres ont besoin d'une négociation.

- Après tout, l'Union soviétique n'a pas tellement besoin d'avoir beaucoup de SS 20 supplémentaires. Elle regorge d'armes, et tous les objectifs européens peuvent déjà être atteints par elle à l'exception des pays qui disposent d'une force de dissuasion. Et puis je crois que les dirigeants soviétiques sont des gens qui ont d'abord naturellement le sens des intérêts de leur peuple. C'est un peuple qui a eu 20 millions de morts à la dernière guerre et ils ont besoin d'une restauration, si on peut employer ce terme de leur économie.

- Je crois vraiment qu'un pays comme la France pourra être utile dans cette phase. Il a dit ce qu'il avait à dire au moment du plus grand danger : le refus des solutions fausses, de compromis, qui impliquaient mon pays d'une façon inadmissible. Mais nous ne sommes les adversaires de

personne, et je compte bien intervenir de la façon la plus utile qui soit et selon mes conceptions au moment qui me paraîtra nécessaire.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous parlez donc de l'équilibre nécessaire en Europe. Mais qu'est-ce que vous craignez au juste ? L'expansionnisme soviétique sur l'Europe ou un feu aux poudres qui serait mis par des étincelles survenant ailleurs, par exemple au Moyen-Orient ?

- LE PRESIDENT.- L'axe de tout le débat, c'est quand même les euromissiles. Je n'accuse pas du tout l'Union soviétique de vouloir se lancer dans une guerre - je l'ai déjà plusieurs fois répété - mais de se placer dans une situation de force qui fasse qu'en somme, par l'exercice de la menace, elle obtienne les résultats que l'on obtient d'ordinaire d'une guerre gagnée.

- Il y a donc un aspect psychologique très important dans cette affaire : rester en Europe, et de loin, les plus forts, sans que les Américains interviennent et rechercher ce qu'on appelle le découplage - encore un de ces mots compliqués à comprendre -, c'est-à-dire la séparation des intérêts de l'Europe occidentale et des intérêts américains. A-partir du moment où il n'y aurait plus qu'un dialogue entre l'Union soviétique et les Européens occidentaux, il ne resterait que la France et l'Angleterre, avec leurs 98 et leurs 64 missiles. Pourraient-elles être considérées comme chargées de garder l'Europe tout entière ? Soyons raisonnables !

- Et puis il y a, à côté, tous les autres "points chauds", qui s'allument un peu partout et sont entretenus ici et là en attendant que la grande discussion de Genève finisse par apporter un résultat, et quelquefois apparaissent indépendamment de cette situation. Chacune des deux plus grandes puissances fait ce qu'il faut pour que les choses durent, afin que l'on revienne à l'épreuve de force diplomatique qui se déroule à Genève dans les meilleures conditions, jugées par l'un et par l'autre dans le sens de leur intérêt.\

QUESTION.- Prenons la situation au Liban, par exemple. Qu'est-ce que vous craignez le plus ? Que la France soit entraînée dans une intervention que déclencherait les Américains et les Israéliens ou craignez-vous, au contraire, que les soldats français se retrouvent tout seuls en cas de départ des Américains ?

- LE PRESIDENT.- Je ne pense pas que la question puisse se poser dans ces termes. Vous savez que la France y est allée à la demande du gouvernement libanais. Il a fait appel à plusieurs pays, en-particulier la France, et la France est arrivée tout de suite. Et à quoi a servi le contingent français ? A sauver la vie de centaines et de centaines de Palestiniens qui se trouvaient écrasés sous les bombardements de Beyrouth-Ouest, et que nous avons sinon rapatriés, du moins dirigés vers un autre pays arabe. En l'occurrence, pour l'essentiel la Tunisie.

- Nos soldats ont donc déjà servi, non pas la cause de ces combattants - ce n'était pas du tout la nôtre - mais, avec l'accord du gouvernement, de force d'interposition. On a empêché qu'on se déchire, qu'on tue davantage, c'est une grande cause. Notre mission remplie, on est parti et, là-dessus, se sont déroulés les massacres de Sabra et de Chatila. On nous a demandé de revenir, et c'était compréhensible. Nous sommes revenus le 19 septembre 1982 et c'est depuis cette époque que nous avons avec les Américains, d'une part, les Italiens, d'autre part, et d'une certaine façon les Anglais, constitué une force dite multinationale où sont représentés ces quatre pays, étant entendu que chacune des forces obéit au seul commandement de son pays.\

QUESTION.- Et deux de ces forces, les américaines et les françaises, ont été attaquées récemment ` attentats à Beyrouth le 23 octobre 1983 ` . LE PRESIDENT.- On le sait bien.

- QUESTION.- Est-ce que vous envisagez des repréailles ou est-ce que vous n'en envisagez pas ?

- LE PRESIDENT.- Ce que vous voulez dire d'abord, puisque c'est contenu dans votre question c'est : puisque les choses ont changé, est-ce que nos forces continuent d'avoir une mission là-bas ?

- QUESTION.- Oui.

- LE PRESIDENT.- Leur mission, telle qu'elle est estimée par le gouvernement libanais légitime, reconnu par tous, par la France naturellement et par la plupart des Libanais, qui l'ont exprimé récemment après le drame de cet immeuble effondré où 58 des nôtres sont morts, c'est de dire que la France a une tradition historique, un devoir à l'égard d'un peuple, d'une culture. Le Liban et la France, c'est une vieille et grande histoire. Je suis porteur de plus qu'une tradition,

d'intérêts légitimes, de grands intérêts.

- Je ne peux pas signer - je m'y refuserai - la disparition de la France de la surface du globe, en dehors de son pré carré.

- Cette intervention est possible dès lors qu'elle est justifiée à la fois sur le -plan humanitaire et sur le -plan politique. La mission, aujourd'hui, reste d'occuper la zone de Beyrouth qui nous a été confiée par le gouvernement libanais, et d'y assurer ce que nos soldats font admirablement, la sécurité. Nos soldats sont tout à la fois infirmiers, gardiens, gardiens de la paix & ils aident les vieux, ils sauvent les jeunes, tous ces petits enfants qu'on voit courir par les rues sous les obus, parmi la mitraille. Nos soldats interviennent chaque fois pour sauver des hommes. C'est pour cela qu'on les a appelés les soldats de la paix. Mais, en même temps, ils représentent la France dans une action que je considère comme très importante pour la France.

- Alors, quelle solution, par -rapport à cette mission ? Bien entendu, nous n'avons pas l'intention de rester. C'est pourquoi nous avons beaucoup poussé à la réconciliation nationale des Libanais. Cette réconciliation une fois réalisée, nous n'avons pas à nous attarder davantage au Liban. On peut imaginer aussi un statut garanti par les puissances intéressées, les puissances de la région qui sont celles qui ont des troupes là-bas. On peut imaginer l'intervention des Nations unies `ONU` qui ont déjà une force dans le sud du Liban depuis 1978 qu'on appelle la "FINUL".

- QUESTION.- Vous disiez vous-même, monsieur le Président, que, tant que ces affaires d'euromissiles ne seront pas réglées, certaines puissances gardent, si je puis dire, des crises au chaud. Comment espérez-vous cette réconciliation nationale, alors que les Syriens, donc d'une certaine façon les Soviétiques, ont quand même leur mot à dire dans cette réconciliation ?

- LE PRESIDENT.- On peut le penser, mais il faut quand même reconnaître aux pays voisins du Liban et au Liban lui-même, qui comporte beaucoup de patriotes dans toutes les tendances, une certaine capacité à échapper à la toute puissance des deux plus grands. Donc des chances existent d'un accord local garanti par une institution internationale. En tout cas, nous serons là tant que ce service devra être rempli, avec l'intention de contribuer au retour à la concorde civile et, bien entendu, de rapatrier tout aussitôt nos soldats.\

Mais vous m'aviez posé une autre question tout à l'heure, à propos du dramatique assassinat de nos 58 soldats tandis que 250 soldats américains, à quelques encablures, se trouvaient eux-mêmes abattus.

- Non, monsieur Ullman, ce crime ne restera pas impuni.

- QUESTION.- Monsieur le Président, je reviens là-dessus finalement. Vous dites : ce crime ne restera pas impuni, c'est-à-dire qu'en fait, vous envisagez et les Américains peuvent envisager de leur côté des actions sur le terrain ?

- LE PRESIDENT.- Tout ce qui touche à la légitime défense représente un droit fondamental de l'homme.\

QUESTION.- Puisque vous parlez d'un droit fondamental de l'homme, je vais me servir, si je puis dire, de cette transition. Les Américains sont intervenus à Grenade. Vous personnellement, ou le gouvernement français en tout cas, a critiqué cette intervention en parlant du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, mais il existe des cas, me semble-t-il, où il y a surtout des droits des gouvernements à écraser leur peuple. Je veux dire qu'il y a des gouvernements qui ne sont pas forcément tendres, et dans le cas de Grenade, ce Général dont j'ai oublié le nom, qui avait renversé le président légitime, n'était pas probablement un amoureux fou des droits de l'homme.

- LE PRESIDENT.- Il faudrait avoir toutes les pièces du dossier en main. Ce que je peux vous dire, c'est que je connaissais monsieur Bishop ...

- QUESTION.- Qui est le président assassiné.

- LE PRESIDENT.- Le Président assassiné, je l'ai reçu également à Paris. Il m'avait déjà confié sa crainte de voir un débarquement s'opérer dans son île. C'était donc avant tous les événements qui ont suivi et je savais, d'autre part, que, bien qu'ami très proche de Cuba, ou bien parce qu'ami très proche de Cuba, il n'avait pas du tout l'intention d'affronter les Etats-Unis d'Amérique. Il recherchait un modus vivendi, comme on dit, c'est-à-dire un arrangement.\

` Suite réponse sur l'intervention américaine à Grenade `

- En fait moi, si j'ai réagi, c'est parce que la France est un pays indépendant. Si je m'adresse à

... mais, moi, et j'ai réagi, c'est parce que la France est un pays indépendant. Et je m'adresse à l'Union soviétique en lui reprochant certains actes, ce que je n'hésite pas à faire - l'Afghanistan, certaines actions en Pologne, bien d'autres encore, l'affaire de l'avion sud-coréen, la position dans l'affaire des euromissiles - je m'adresse aux Américains chaque fois qu'il me semble qu'ils compliquent l'équilibre international, ou bien tout simplement qu'ils ne respectent pas les droits fondamentaux sur lesquels repose la société internationale comme le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ce qui accroît constamment les risques de conflit. Nul n'a confié aux Etats-Unis d'Amérique le soin d'être les arbitres de ce qui se passe à Grenade et il y a d'autres moyens.

- QUESTION.- Non, mais des fois, il y a aussi non-assistance à peuple en danger ?

- LE PRESIDENT.- Non, non, non ! Je ne le pense pas, quels que soient les sentiments que je puisse avoir pour les Américains, et j'ai à leur égard des sentiments d'amitié, même si je conteste souvent leur politique et en cette circonstance. Non, non, ils n'ont pas été chargés de cela. Ce serait trop commode que de s'ériger en gendarmes sur la surface de la terre. Non. Cela n'est pas possible. On ne peut pas remettre l'existence des pays, y compris le nôtre, à la disposition d'un seul qui s'estimerait maître d'intervenir quand cela paraîtrait coïncider avec l'idée qu'il se fait - disons - de l'assistance à personne en danger, mais peut-être aussi de la défense de ses propres intérêts, vue d'une façon un peu étroite ou dangereuse.

- Donc, j'ai condamné l'intervention des Etats-Unis d'Amérique à Grenade, comme j'ai déploré leur politique d'une façon générale en Amérique centrale. J'ai expliqué moi-même à monsieur Reagan, lorsque je suis allé le voir à Washington l'an dernier - c'était l'un des objets particuliers du voyage éclair de vingt-quatre heures que j'ai fait - que je pensais que c'était comprendre tout de travers le problème de ces peuples qui ont besoin d'être libérés des oligarchies financières qui les écrasent, de la grande propriété, et disons de la domination militaire ou dictatoriale. Le monde occidental qui est porteur de grandes valeurs doit comprendre et aider ces peuples à trouver leur liberté économique, sociale et politique.

- Voilà pourquoi j'estime que, dans ces cas-là, je n'ai pas à approuver, et j'ai parfois à condamner. C'est cela l'indépendance de la France. On dit quelquefois que c'est incohérent, mais la cohérence de la politique dont j'ai assumé la responsabilité, c'est partout l'indépendance de nos actions, et l'indépendance de notre jugement.

QUESTION.- Puisque vous parlez de l'indépendance de notre jugement, vous parlez de la France, bien entendu, ma question est : est-ce que vous ne croyez pas que le temps est venu aussi de faire entendre la voix de l'Europe, en tant qu'Europe ? Parce que vous avez parlé des euromissiles comme le point central, si je puis dire, des incertitudes, des dangers qui nous menacent. Donc l'Europe est concernée en tant que telle. Dans beaucoup de points du monde, nous sommes amenés à intervenir, mais au fond, la France, c'est un peu l'Europe quand on la regarde de loin. Et comment croyez-vous, surtout que maintenant on a un chancelier allemand `Helmut Kohl` qui est certainement un Européen disciple d'Adenauer mais qui est peut-être bien le seul dans son pays - il n'est pas le seul - comment profiter, si je puis dire, de sa présence. Comment faire pour que l'Europe re-existe en tant que telle, ou existe plutôt ?

- LE PRESIDENT.- Est-ce que vous comprenez dans votre raisonnement l'idée d'une défense commune européenne ?

- QUESTION.- Je le comprenais dans mon raisonnement mais c'est à vous de répondre, pas à moi.

- LE PRESIDENT.- C'est pour avoir une réponse complète, parce que si vous aviez cela dans l'esprit et que je vous parle des problèmes agricoles, qui ne sont pas négligeables ...

- QUESTION.- Non, pas agricoles.

- QUESTION.- Il faudrait centrer. Vous dites rééquilibrage des forces, mais au fond qu'est-ce qu'on fait à l'abri de ce rééquilibrage des forces, qui n'est pas une fin en soi ? Quelle Europe militaire construisons-nous ?

- QUESTION.- Il y avait deux idées : celle qu'on vient d'exprimer et celle, aussi, quand vous dites : j'exprime mon opinion sur Grenade, est-ce que l'Europe ne peut pas exprimer son opinion ?

- LE PRESIDENT.- Vous avez raison. L'Europe occidentale, ce qu'on appelle l'Europe, est la grande vaincue de la dernière guerre. Elle a disparu en tant que telle. Elle n'a jamais existé

vraiment en tant que telle, mais elle a représenté une force d'expression, de civilisation, de puissance qui, si elles avaient été associées, ces nations qui se disputaient si souvent, qui se sont déchirées dans des guerres civiles, lui auraient accordé une plus grande puissance encore. Mais, c'était quand même l'Europe qui se trouvait à la tête du mouvement général des affaires, quand ce n'était pas à la tête du mouvement général des idées.

- On pense naturellement aujourd'hui, après cette dure épreuve, à cette disparition de tant de forces et de valeurs : sur le -plan militaire, la puissance américaine, la puissance soviétique et sur le -plan économique la puissance américaine, la puissance japonaise. On sent comme un mal en soi, un mal d'Europe. Je suis tout-à-fait prêt à comprendre ceux qui disent : eh bien, il faudrait peut-être s'organiser économiquement, politiquement et ce sera le sujet de la conférence à laquelle je participerai à Athènes, au Conseil européen qui va être assez difficile et même très difficile, et c'est le sujet traité en même temps par beaucoup de responsables politiques importants dans notre vie intérieure.

` Suite réponse sur l'Europe `

- Pourquoi n'y aurait-il pas une idée de défense européenne ? Pourquoi est-ce qu'on n'associerait pas les moyens économiques, industriels, les moyens d'invention, de création, les moyens de la plus grande puissance commerciale du monde qu'est quand même l'Europe occidentale ? Cette Europe qui ne se traduit pas en force politique, qui ne se traduit pas toujours en force économique, car on traite avec ceux-ci, on traite avec ceux-là, on donne la préférence à ceux qui se trouvent de l'autre côté de la terre plutôt que d'aller chercher son voisin. Et même sur le -plan des armes, monsieur Ullmann, on commande des armements à d'autres pays qu'à ceux de l'Europe même, c'est-à-dire que nous n'avons pas des armements qui soient harmonisés. C'est dire que nous sommes loin du compte.

- Il faut que l'Europe soit capable d'abord, d'exprimer une volonté politique. Il faut ensuite qu'elle surmonte un certain nombre d'obstacles importants qui sont nés de la dernière guerre mondiale et qui font que l'Allemagne `RFA` a un statut particulier qui lui interdit certains développements militaires, notamment sur le -plan nucléaire. C'est la conséquence de la guerre. L'Union soviétique est très vigilante sur ce -plan et elle n'est pas la seule. La défense européenne, c'est une idée dont je comprends la force, louable en soi, et qui doit constituer un objectif important de tous les responsables politiques de l'Europe occidentale, à condition d'avancer avec sagesse pour éviter de bâtir sur du sable, ou au contraire de préparer des explosions nouvelles, fixer la coupure définitive de l'Europe en deux, renvoyer les uns, comme cela, définitivement à l'Est, et nous, nous cantonner sur l'Ouest. Il faut penser à cela. Je pense qu'il faut sortir du partage de Yalta et je l'ai dit il y a déjà bien longtemps, en tout cas solennellement après mon élection à la Présidence de la République. Mais il faut en même temps savoir que cela ne se fera pas sans déchirement, sans préparation, sans une approximation presque scientifique de l'esprit.

- Gardons cette idée, préparons l'échéance, une volonté politique pour l'Europe. Dominons des débats qui, aujourd'hui, nous empêchent et dans lesquels on risque de se perdre. Et quand cette démonstration sera faite, y compris sur le -plan, je le répète, des armements, on pourra imaginer - peut-être dès maintenant - des stratégies complémentaires. Déjà la France remplit ce rôle. Elle remplit ce rôle car c'est moi-même qui ai relancé le Traité de l'Élysée signé par le général de Gaulle et M. Adenauer en 1963 en mettant en vie un article oublié qui permet de discuter avec l'état-major de l'Allemagne de l'Ouest.

- J'ai également engagé des conversations militaires avec les responsables de la Grande-Bretagne. Nous disposons en Allemagne d'une force d'intervention, d'action rapide `FAR`, qui jouerait son rôle dans le -cadre d'un conflit, s'il devait y en avoir un. Mais je le répète, je ne peux pas redistribuer la décision qui m'appartient à moi seul en France, mais aussi qui m'appartiendrait à moi seul en Europe. Je ne peux changer le fait que je dispose d'une force nucléaire qui ne peut être que de dissuasion, pour la France et pour les intérêts vitaux que j'ai évoqués tout à l'heure, mais qui ne peut pas prétendre assurer la défense de l'Europe. Je demande simplement que cette idée soit retenue, mais qu'on avance sagement.

QUESTION.- Monsieur le Président, nous allons nous tourner vers SVP où les questions sont très

très nombreuses. Philippe Harrouard, avez-vous des premières questions ?

- QUESTION.- Oui, monsieur le Président, un thème est souvent abordé par les téléspectateurs. Pour vous en parler, je prendrai la question d'un étudiant de Nice, M. Sommer, qui dit ceci : Comment la France peut-elle concilier son désir de paix et son rôle de vendeur d'armes ?

- LE PRESIDENT.- La France a en effet bâti une puissante industrie d'armement, d'abord pour pouvoir soutenir son propre armement. Le marché français ne serait pas suffisant pour justifier que des usines tournent, car on ne pourrait pas rentabiliser cette action.

- QUESTION.- C'est une décision qui remonte à la fin de la guerre d'Algérie.

- LE PRESIDENT.- Oui, elle remonte bien avant mon élection. Les gouvernements ont engagé une politique d'armement qui a abouti sur ce plan à une grande réussite industrielle, et donc à des ventes importantes d'armes. Ces ventes sont en diminution, peut-être de 25 % en 1983 par rapport à 1982, ce qui n'a d'ailleurs pas altéré notre commerce extérieur qui, comme vous le savez, est en progrès d'une année sur l'autre.

- Donc, nous vendons en effet des armes. Le problème pour nous est d'éviter d'alimenter les lieux où se déroulent des combats. Je pourrais dire que je me trouve en contradiction dans un seul cas, c'est celui de la guerre entre l'Irak et l'Iran et nous en parlerons si vous le voulez bien.

- Je pense que pour assurer le changement d'orientation de la politique industrielle de la France, dans une époque où malheureusement le chômage est un mal national et international, il faut préparer des reconversions industrielles, et cela prend du temps. Voilà ce que je répondrai à cet étudiant, étant bien entendu que je comprends très bien la raison morale et politique qui l'inspire.

QUESTION.- Monsieur le Président, c'est une question qui a trait à ce que vous avez dit au début de votre intervention, c'est-à-dire les problèmes de défense et de guerre. Il y a un très grand nombre de téléspectateurs, certainement très pratiques, car ils nous demandent pourquoi n'y-a-t-il pas d'abris anti-atomiques de prévus pour la population ? On nous dit aussi que la Suisse est pourvue d'abris anti-atomiques, qu'en est-il pour la France ? Avez-vous pensé à sauvegarder la population civile en cas de conflit ? Il y a eu 70 appels sur ce thème. D'ailleurs, ce qui est très intéressant, c'est de voir que la majorité des gens qui nous appellent sont des gens qui habitent dans les villes.

- LE PRESIDENT.- Ils ont raison de se poser la question. J'observerai cependant que pour les pays possesseurs, détenteurs d'une arme nucléaire dont l'objet est essentiellement de dissuader toute agression, notre stratégie repose sur l'idée et la réalité qu'on ne peut pas nous attaquer sans subir de tels dommages que l'enjeu ne vaudrait pas la peine. C'est vrai, la protection civile, comme on dit, et les abris en particulier, est passée, depuis vingt-cinq ans, en arrière-plan. Cela m'a inquiété lors d'un récent conseil de défense. C'est un sujet qui peut être traité en public, puisqu'on me pose la question, je vais l'aborder. J'ai demandé que chaque fois que nous entreprendrions des grands travaux de construction, il serait nécessaire de prévoir la défense de ces villes. C'est une réponse tout-à-fait partielle à un problème immense qui représenterait un financement considérable, mais voici le point où nous en sommes. Notre défense passive n'est pas suffisante. Il faut engager, mais avec les moyens qu'on a, une action de construction d'abris, mais savoir aussi que nous sommes un pays qui possède une arme nucléaire capable de repousser les ambitions d'un adversaire.

QUESTION.- Monsieur le Président, nous retournerons tout-à-l'heure à SVP, pour l'instant, les questions par Albert du Roy.

- QUESTION.- Monsieur le Président, tout à l'heure, en parlant de l'attentat meurtrier commis contre les soldats français et américains à Beyrouth, vous avez, en détachant vos mots, dit : "Cet acte ne restera pas impuni". A qui vous adressiez-vous ?

- LE PRESIDENT.- A qui je m'adressais ?

- QUESTION.- Est-ce que vous avez des informations sur les commanditaires de ces opérations ?

- LE PRESIDENT.- Mais, monsieur du Roy, je m'adressais aux Français, et comme ce qui se dit ici n'est pas ignoré dans le reste du monde, ceux qui ont procédé à cet attentat savent qu'ils subiront la loi d'un châtement justifié. C'est tout. Je n'ai rien d'autre à dire. Laissez-moi demeurer responsable de mes décisions.

responsable de mes décisions.

QUESTION.- A propos du Liban, vous avez tout récemment rendu hommage à Yasser Arafat, que pensez-vous de la situation dramatique dans laquelle lui et ses partisans se trouvent ?

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas à l'apprécier. Je dirais sans doute comme vous - vous ne l'avez pas encore dit - qu'elle est très mauvaise, et qu'en quelques mois, la situation de l'OLP qui suit Arafat, s'est extraordinairement dégradée, qu'elle ne représente plus la force que nous lui connaissions dans les années précédentes.

- Si je me suis exprimé à ce sujet, c'est à la fois sur le -plan, disons, humanitaire et sur le -plan politique. Sur le -plan des sentiments humains normaux, cet hallali, dans un pays arabe, par des arabes, par des dissidents d'un même mouvement, en même temps que par les pays voisins, détruire ces gens qui courent après une patrie, que l'on chasse d'un endroit à l'autre et que l'on tue - c'est toujours de ce côté là qu'on s'adresse lorsqu'on veut tuer quelqu'un dans cette région du monde - je dis, ce n'est pas supportable et la France ne doit pas s'associer, même par le verbe, à des actions de ce genre.

- Mais j'ajoute que, sur le -plan politique, il faudra bien aborder le problème du peuple palestinien. Là-dessus, nous n'allons pas reprendre une vieille explication qui nous attarderait - car vous savez à quel point je suis sensible à la défense des droits à l'existence d'Israël - mais je continue de penser qu'Israël et les autres ont tort de ne pas penser à ces 5 millions de gens errants qui représentent un peuple intelligent et courageux.

- QUESTION.- Pourquoi les Syriens s'en prennent-ils actuellement aux Palestiniens ?

- LE PRESIDENT.- Nous en sommes réduits aux interprétations. Je pense que les Syriens, qui n'ont pas reconnu l'existence du Liban, qui considèrent qu'il fait partie de la grande Syrie, ne veulent pas de concurrence.\

QUESTION.- Il y a un conflit dans lequel la France est engagée, à la demande du gouvernement légitime de ce pays et dont nous n'avons pas encore parlé, c'est le Tchad : dès le début de l'opération, de l'intervention française en août dernier, certains avaient craint un enlèvement, est-ce qu'actuellement nous sommes enlisés ? Ou est-ce qu'il y a des mouvements diplomatiques, par exemple, qui permettraient d'envisager une solution à ce problème du Tchad ?

- LE PRESIDENT.- Qu'est-ce qu'on appelle l'enlèvement ? Dans quelles conditions, la France a-t-elle envoyé des troupes au Tchad ? La France a fait les expériences les plus diverses, les plus contradictoires au Tchad. En 1969, jusqu'en 1972, on a fait une guerre au Tchad et nos adversaires étaient Goukouni et Hissène Habré. On a fait une guerre en rase campagne et puis, quand on est parti, trois ans après, c'était la même chose, le même désordre, la même concurrence des clans, la même guerre civile alimentée par des intérêts étrangers. On a dit : cela suffit. Un peu plus tard, en 1976, on a signé un traité avec le gouvernement du Tchad en disant : décidément, cela ne nous intéresse plus, on s'en va et on n'intervient plus. Et puis, on est revenu en 1978, à la demande du gouvernement du Tchad, je crois que c'était le même, si ce n'était pas le même, c'était en gros les mêmes hommes. Et puis, en 1980, le chef du gouvernement du Tchad, M. Goukouni, a appelé les Libyens à l'aide et les Libyens sont venus, et les soldats français sont partis, en estimant qu'ils n'avaient pas, sur les ordres du gouvernement de l'époque, à se mêler des affaires du Tchad.\

` Suite réponse sur le Tchad `

- Lorsque j'ai été élu Président de la République, la totalité du Tchad était dans les mains de la Libye qui - sous l'autorité de M. Kadhafi, qui est animateur, comme vous le savez, de l'Etat et de la révolution libyenne - était ainsi devenue voisine d'un certain nombre de pays d'Afrique noire, avec une capacité de pénétration et de déstabilisation dans l'ensemble de l'Afrique noire.

- Lorsque des événements du même ordre se sont produits après que j'eusse obtenu de M. Goukouni le départ des Libyens, la guerre civile a repris. Goukouni a dû partir, M. Hissène Habré est devenu Chef de l'Etat du Tchad après une victoire militaire. De nouveau l'intervention de la Libye, et le Tchad s'est trouvé en passe d'être à nouveau occupé par les armées de ce pays. Mais j'ai reçu des interventions de 7, 8, 10 pays d'Afrique noire qui sont venus vers la France en disant : certains d'entre nous avons des accords de défense avec vous et c'est un danger pour nous tous et on ne peut pas accepter qu'un Etat africain perde son intégrité et si on redonne la

parole aux ethnies, c'est tout l'équilibre africain qui explose & la France a un devoir.

- Oui, la France a un devoir, et j'ai décidé d'intervenir sur le Tchad que j'appellerai utile dans la situation présente, c'est-à-dire le Tchad qui se trouve au centre, au sud, mitoyen des pays d'Afrique noire dont je parle ...

- QUESTION.- Le Tchad peuplé ...

- LE PRESIDENT.- Il y a 4300000 habitants dans le Tchad contrôlé par les forces françaises, il y en a 150000 dans le Tchad occupé par les forces libyennes mais, naturellement, cette ligne de démarcation, purement militaire, doit être provisoire car l'objectif recherché est l'intégrité du Tchad et, pour cela, nous avons le soutien de tous, aussi bien de ceux qu'on appelle les progressistes, l'Ethiopie, l'Algérie, que de ceux qu'on appelle les modérés, la Côte d'Ivoire ou bien le Gabon, le Sénégal, tous. Nous avons dit alors : ce problème doit être réglé par l'Organisation de l'unité africaine `OUA`. C'est elle que cela regarde. Tous ceux dont nous parlons, tous ces leaders politiques, tous ces Etats appartiennent à l'Organisation de l'unité africaine, et c'est pour l'instant le Président de l'Organisation de l'unité africaine qui est le Président de l'Ethiopie, ainsi que le secrétaire général de l'unité africaine, qui s'occupent de ce dossier.

- Bien entendu, on n'a pas laissé les choses en l'état et nous hâtons le moment - c'est ce qu'on a fait à Vittel `Sommet franco - africain` - où M. Hissène Habré et les autres se rencontreront pour décider en commun du sort de leur pays, en dehors de la présence de toute armée étrangère, y compris de la nôtre. Je n'attends que le moment où cela sera rendu possible, avec une négociation ayant abouti à la sauvegarde de l'intégrité territoriale du Tchad. Les soldats français partiront tout aussitôt, ils n'ont à se mêler à aucune aventure coloniale.

- QUESTION.- Est-ce que vous avez fixé une limite dans le temps ?

- LE PRESIDENT.- J'ai bien mon idée là-dessus.\

QUESTION.- Vous venez de parler du devoir de la France en Afrique. où est le devoir de la France dans le conflit Irak-Iran, et quelles sont les raisons qui font que la France, en livrant des Super-étendard à l'Irak, a semblé choisir son camp ?

- LE PRESIDENT.- Monsieur du Roy, je suis l'héritier des grands choix de la France. Je peux en réformer certains, lorsqu'ils me paraissent naturellement tout à fait contraires à ce que je crois ou à ce qui me paraît utile pour la France, mais a priori, le fait que depuis 1975 l'Irak soit le premier client en achat d'armes, sauf je crois pendant deux années où cela a été l'Arabie saoudite, dans le monde - achat d'armes françaises dans le monde - c'est une situation que j'ai trouvée, que je n'ai pas réprouvée. Mais savez-vous que nous en sommes encore à livrer des avions Mirage qui ont été commandés en 1979 ? Et savez-vous que ce qu'on appelle les Super-Etendard, ce sont des avions qui n'ont pas tout à fait le rayonnement et la puissance des Mirages ? De telle sorte que si cela n'avait pas été des Super-Etendard, cela aurait été des Mirages. Les contrats courent depuis maintenant huit ans, nous les avons renouvelés ou accrus depuis 1982 - 1983, et c'est là que votre question se pose tout à fait : pourquoi ? Eh bien oui, nous avons continué d'aider notre ami. Nous l'aidons, je crois, pour le tiers de son armement, car ce sont l'Union soviétique et l'ensemble des pays de l'Est qui lui fournissent les deux tiers de son armement.

- J'ai souvent répondu aux questions de ce genre qu'on me posait en disant : l'Iran aussi achète des armes, et à qui donc ? Il y a des gens qui fournissent des armes à l'Iran, des gens qui fournissent des armes à l'Irak, et il y a des gens qui en fournissent à l'Iran et à l'Irak .. Je ne vous donnerai pas la liste, ce n'est pas le cas de la France.

- Mais nous ne sommes pas les ennemis de l'Iran, et je n'ai pas l'intention de forcer la note. J'ai rempli les contrats, j'ai renouvelé ceux qui me paraissaient sains, l'Irak est un pays ami, mais je n'entends pas que notre vente d'armes puisse être assimilée à un acte d'agression, étant entendu que l'Iran a proféré de nombreuses menaces qui ne m'impressionnent pas, mais qui risquent de détourner la situation de son sens. La France n'a pas choisi son camp & il se trouve qu'elle a une amitié, elle ne veut pas avoir un ennemi.\

QUESTION.- Je voudrais revenir au problème de la défense, par un autre aspect qui n'a pas encore été abordé ce soir, qui est celui du pacifisme. Vous connaissez le slogan : "Mieux vaut

rouge que mort", c'est-à-dire mieux vaut perdre sa liberté que de courir le risque nucléaire. Est-ce que vous pensez que l'esprit de capitulation est très répandu en France ? Je ne parle pas des militants pacifistes, je parle de l'opinion publique en général.

- LE PRESIDENT.- Je ne crois pas. Je crois que la position de la France, que j'ai exprimée hautement, reçoit l'approbation d'une grande majorité de Français. Dans cette affaire du pacifisme, je distingue ceux qui, par -nature, par tradition, par conviction, estiment que tout armement - et surtout à l'échelle de l'armement nucléaire et de sa capacité de destruction - est détestable et doit être immédiatement repoussé. Ce sont les vrais pacifistes. Il y a ceux qui sont sensibles à des propagandes extérieures, souvent sans s'en rendre compte, c'est déjà un peu moins net et puis, il y a les autres pays que la France, ceux qui n'ont pas d'armement nucléaire, qui sont exaspérés d'avoir sur leur sol des explosifs tels que leur pays peu sauter, et qui sont à la disposition d'un pays qui est ami, sans doute, mais étranger - je veux dire les Etats-Unis d'Amérique - car ils n'ont pas, même s'ils sont consultés, la possibilité de prendre une décision. Ils n'ont pas, comme on dit, la double clé. Ce n'est pas eux qui sont maîtres de cet armement. Alors, je suppose qu'à ce refus, inspiré par un esprit national qui, quelquefois, peut devenir nationaliste, s'ajoute un flot de pacifisme nouveau.\

` Suite réponse sur le pacifisme ` Seulement, voyez-vous, quand l'Union soviétique, en 1977, a installé ses premiers SS 20, c'était le moment, pour les pacifistes, de se rassembler. Sans doute, y avait-il le système avancé, comme on dit, des Américains en Europe, mais les décisions soviétiques ont toujours été prises préalablement. C'était le moment d'engager une grande campagne et de rejoindre ou de pousser avec moi le cri que j'ai poussé en 1980 : "Ni Pershing I ni SS 20". Ensuite, 2 ans, 3 ans, 4 ans plus tard, c'était trop tard, c'est-à-dire qu'à ce moment-là, c'était demander aux pays occidentaux d'arrêter tout d'un coup les frais, de geler la situation, une situation en déséquilibre. Et si l'on veut bien se souvenir que la politique française repose sur cette notion fondamentale de l'équilibre des forces dans le monde, et du meilleur équilibre possible, le plus bas en Europe, alors on se rendra compte que geler la situation dans le déséquilibre, avec une énorme présence de missiles soviétiques et l'absence d'autres missiles intermédiaires en Europe, notamment américains, c'était cristalliser une situation dont serait sortie la guerre.

- Voilà pourquoi je pense que le pacifisme se trompe quant à la méthode et ce n'est pas possible - je l'ai dit à Bruxelles - d'émettre un tel raisonnement, pour l'instant. Il y a peut-être des gens, il y a sûrement des gens en Union soviétique qui veulent la paix mais pour l'instant on y développe l'armement, et à l'Ouest, on développe le pacifisme. Ce n'est pas égal. Je n'accuse personne, je dis simplement que, dans le -cadre de mes responsabilités, qui est la responsabilité suprême en France - cette responsabilité n'est pas réduite à néant dans le reste du monde, et particulièrement en Europe - cela n'est pas possible. Il faut que chacun assume son devoir, et le devoir actuel, c'est de préserver l'équilibre des forces entre ceux d'ici et ceux qui sont là. Je ne sortirai pas de cette règle d'or.\

QUESTION.- Dans cette règle ` équilibre des forces nucléaires en Europe ` , il y a deux solidarités sur lesquelles vous devriez pouvoir compter. Il y a d'une part la solidarité interne à votre majorité gouvernementale. Or, on sait que les communistes ne partagent pas votre vision des choses. Et il y a d'autre part la solidarité de l'Internationale socialiste. Or, beaucoup de socio-démocrates européens - on vient de le voir ces derniers jours à Strasbourg - ne suivent pas la même ligne politique que vous. Est-ce que ces deux désaccords ne nuisent pas à la force de votre politique ?

- LE PRESIDENT.- Je ne le crois pas. Sur le -plan de la politique intérieure française, d'abord, je ne crois pas qu'on puisse simplifier en disant : "Ceux-ci sont contre..." Pas sur tout. Mais enfin c'est vrai que des opinions divergentes ont été exprimées. Je ne m'en occupe pas. Ma responsabilité, c'est la mienne, je le dis sans présomption, c'est la responsabilité de ma fonction, c'est mon devoir vis-à-vis de la France. D'autre part, il y a quand même des institutions. J'agis après réflexion, je saisis le gouvernement, j'en débats avec le Premier ministre et les ministres intéressés. Le cas échéant, lorsqu'il y a matière législative, ou un débat, le Parlement est saisi. Mais ce n'est pas mon affaire que de savoir de quelle façon agissent tel et tel Parti. Je décide et je choisis et le reste s'organise et se détermine autour de cette décision. Dieu ne fera changer la

je choisis, et le reste s'organise et se détermine autour de cette décision. Rien ne fera changer la mienne.

- QUESTION.- Et les socialistes des autres pays ?

- LE PRESIDENT.- Les socialistes et les socio-démocrates des autres pays ? Généralement ils ne sont pas au pouvoir, ceux qui s'expriment ainsi, et ils y étaient souvent - pas toujours - lorsqu'ils ont décidé d'implanter des armes nucléaires. Il y a donc eu un certain manque de logique dans cette attitude et aussi, sans aucun doute, une conviction sincère. Nous en débattons souvent et je pense que les Français et leurs amis européens ont là un beau sujet de débat sans que personne ne se jette l'anathème. Mais, moi, mes décisions ne peuvent pas tenir à de telles considérations.\

QUESTION.- La première phrase que vous avez prononcée, dans cette émission, monsieur le Président, a été : "La pièce maîtresse de la défense de la France, c'est moi".

- LE PRESIDENT.- Vous avez compris ce que je voulais dire. Je veux dire simplement que, lorsque tout repose sur la dissuasion, c'est-à-dire sur le fait que nul ne puisse douter de la volonté du chef de l'Etat qui décide, à ce moment-là, la dissuasion est pleine et entière et le monde entier nous respecte. Voilà pourquoi j'ai cru possible de m'adresser à l'opinion en disant : je dois m'exprimer, je dois dire ce que je veux faire, je dois m'expliquer, je dois éclairer ce qui peut paraître confus. Je dois engager les Français sur un chemin qui est souvent difficile, qui exige du courage, de la résolution, de l'effort. Mais la cause en vaut la peine, c'est celle de la France et c'est celle, je le crois, d'une civilisation que j'aime et que je sers.

- QUESTION.- Alors, justement, ma question dépasse un peu votre fonction : vous êtes donc l'un des seuls hommes au monde, il n'y en a pas plus de 5, qui peut déclencher le feu nucléaire, et qu'a pensé l'homme François Mitterrand lorsqu'il est devenu détenteur de cette clef nucléaire ?

- LE PRESIDENT.- Que c'était la charge la plus lourde parmi celles qui m'avaient été confiées.

- QUESTION.- Monsieur le Président, nous allons retourner à SVP. Philippe Harrouard, d'autres questions ?

- QUESTION.- Oui, c'était exactement la question que je m'apprêtais à vous poser, monsieur le Président, parce qu'elle a souvent été posée ce soir & maintenant, c'est fait.\

QUESTION.- Voici également un thème qui est souvent abordé par les téléspectateurs, par exemple un retraité de Paris, un professeur de Paris également et un retraité de Saint-Audeneau (77) : Ne pensez-vous pas qu'il est temps de rencontrer M. Andropov, ou un haut dirigeant soviétique ?

- LE PRESIDENT.- J'ai rencontré, il y a très peu de temps, M. Gromyko, qui est un très haut dirigeant soviétique, chacun le sait, ministre des affaires étrangères depuis plusieurs décennies, et nous avons parlé deux heures et demie & nous avons donc des choses à nous dire. Quant à rencontrer M. Andropov, il n'y a aucune raison de s'y refuser dès lors que cette rencontre pourrait être utile à la paix. Je dois donc me poser à moi-même cette question : est-ce qu'il est utile d'aller voir M. Andropov avant la conclusion de cette phase, que j'espère être la première phase - je veux dire qu'elle sera suivie de quelques autres - de la conférence de Genève, alors que la décision d'implanter des euromissiles, et particulièrement des Pershing II ne dépend pas de moi ? Qu'est-ce que j'ai à négocier ? Et comme d'autre part je serais amené à lui dire que l'équilibre des forces exige qu'il réduise considérablement son armement ` missile SS 20 ` , s'il veut empêcher que les autres s'arment, cette visite n'aurait servi à rien, et il n'est rien de pire qu'une négociation qui échoue. Par contre, je reste disponible pour tout échange utile, dès lors qu'il s'agira de reconstruire bientôt sur les premiers décombres de la conférence de Genève.\

QUESTION.- Une autre question, monsieur le Président, qui nous est souvent posée et qui est tout à fait d'actualité : pensez-vous que les événements de Chypre tout récents constituent un danger pour la paix ` création par l'assemblée chypriote turque le 15 novembre d'un Etat chypriote turc indépendant dans le nord de Chypre sous le nom de République turque du nord de Chypre ` ?

- LE PRESIDENT.- La France a déjà désapprouvé cette décision des dirigeants turcs de faire sécession en créant un soi-disant Etat du Nord de Chypre. Nous l'avons déjà désapprouvé. Il existe des décisions de l'Organisation des Nations unies, il existe une société internationale ` motion de l'ONU pour un "retrait immédiat de toutes les forces d'occupation turques ` . Nous ne

nions pas la compétition entre les Turcs et les Grecs de Chypre, certes, et nous voulons que le droit des uns et des autres soit respecté. Mais une décision de cet ordre, qui a peut-être été inspirée, n'est pas acceptable. Cela, c'est une première réponse.

- Est-ce que cet événement de Chypre peut provoquer un conflit généralisé ? Certes la Turquie et la Grèce doivent à l'heure actuelle se poser des questions. J'ai déjà entendu l'écho des paroles prononcées par M. Papandréou, le Premier ministre de Grèce, mais je ne pense pas que les plus grandes puissances veuillent se saisir de ce sujet pour alourdir un contentieux déjà si difficile à régler sur les autres questions.\

QUESTION.- Je vais poser en fait deux questions qui sont sur le même thème : la question d'un monteur des PTT qui vous demande ceci : quels moyens de pression avez-vous sur les deux super-grands ? Et puis la question d'un marinier du Havre qui dit : pourriez-vous être médiateur lors d'un conflit Amérique - Union soviétique ?

- LE PRESIDENT.- Moyens de pression militaires dans le débat présent ? Aucun, bien qu'ils s'intéressent à nous plus que je ne le voudrais. Politiques ? Eh bien parce que nous disons, parce que nous affirmons, parce que je dis dans les assemblées internationales, je pense rencontrer une opinion générale qui comprend fort bien que, pour sauver la paix, il faut l'équilibre des forces, et qu'on ne peut pas laisser en Europe un pays tout puissant et d'autres qui seraient désarmés. Cela se comprend très bien. Donc ce que dit la France par ma voix compte, je le crois, dans l'évolution de l'opinion universelle. Quant à être médiateur, je ne me pose pas en médiateur. J'espère seulement avoir l'occasion de donner d'utiles conseils le jour venu pour favoriser un retour au dialogue, et si je peux y contribuer, cela me suffira.\

QUESTION.- Monsieur le Président, je ne pense pas que l'on sorte de notre propos de ce soir avec une question qui nous est souvent posée : par exemple un agent d'assurance d'Orléans vous demande si le fait qu'il y ait des ministres communistes au gouvernement nous met à l'abri d'un conflit avec l'Union soviétique.

- LE PRESIDENT.- C'est une question que je n'attendais pas, je dois le dire. Je pense que le fait qu'il y ait des ministres français est suffisamment intéressant pour l'Union soviétique et qu'elle ne doit pas se préoccuper tellement des nuances politiques de chacun d'entre eux. J'ajoute qu'il ne m'a pas semblé en 1981, lorsque j'ai pris des ministres communistes que cela ait fait tellement plaisir à l'Union soviétique, mais enfin les journalistes qui m'entendent commenteront ce propos à leur guise.

- Enfin, je m'adresse à celui qui me pose la question : monsieur, je n'ai pas du tout l'intention de mettre en cause le patriotisme de qui que ce soit et le gouvernement de la République connaît ses devoirs. Il y a des Français. Je me refuse à considérer que je pourrais faire bifurquer, obliquer la politique d'indépendance nationale, au gré des personnes qui participent au gouvernement de la République.\

QUESTION.- Autre question, monsieur le Président, qui frôle peut-être un peu la politique intérieure, la question d'un fonctionnaire du Pecq. On parle de plus en plus de conflit, de risque nucléaire. Ne pensez-vous pas que les graves questions qui se posent à l'heure actuelle devraient être résolues avec l'avis, voire l'accord de l'opposition ?

- LE PRESIDENT.- Mais je suis tout à fait désireux, en effet, de connaître l'opinion des différents partis de l'opposition. Plus large sera le consentement, mieux cela vaudra. Dans les grandes affaires qui touchent à la vie de la nation, je pense que la -recherche de l'union serait heureuse pour notre pays, surtout si cette -recherche aboutissait, étant bien entendu qu'il ne faut pas tomber non plus dans la confusion et que le débat démocratique reste la règle. Je n'entends pas, autour de mes propositions, rassembler tout le monde. Ce serait déjà très bien, et je pense que c'est le cas, que l'immense majorité des Français considèrent leur pays comme un grand pays, qui mérite d'être défendu, qui est capable de jouer son rôle dans le monde, de défendre la paix, de défendre sa sécurité, de défendre son indépendance, d'être présent par son rang, par son rôle dans le monde, partout où il a des intérêts historiques.

- Il s'agit aussi d'être apte à aborder les problèmes nouveaux, les problèmes déjà inscrits dans le présent et qui conditionnent l'avenir : je pense à la construction de l'Europe, je pense à la

politique à l'égard du tiers monde, ou bien je pense à l'édification d'un ordre monétaire nouveau. Voilà de quoi faire, croyez-le, pour avoir confiance en son pays.\

QUESTION.- Monsieur le Président, l'heure tourne, je pense que nous allons prendre encore deux ou trois questions.

- QUESTION.- Oui, il y a une question souvent posée ce soir. Je prends celle d'un chef d'équipe d'Epinais-sur-Seine qui vous demande : mais où en est la bombe à neutrons ?

- LE PRESIDENT.- La bombe à neutrons a fait l'objet d'études. Ces études ont abouti. Nous sommes aujourd'hui maîtres de cette connaissance et donc de cette technique, et il suffirait qu'un ordre soit donné par mes soins pour que la bombe à neutrons soit construite et il suffirait d'un temps relativement court pour qu'elle soit en exercice, mise au service de notre armée.

- Mais je n'ai pas donné cet ordre, d'abord parce que je ne pense pas que ce soit le moment d'alourdir le climat, la discussion. Alors que tout le monde parle de désarmer tout en surarmant, ce n'est pas le moment, pour la France, qui invite à réduire les forces pour atteindre l'équilibre par la réduction vers le bas, de donner le signal, fût-il psychologique, d'un armement nouveau. Mais je me réserve de faire procéder à cette fabrication, si tel était l'intérêt du pays.\

QUESTION.- Monsieur le Président, un téléspectateur de Paris vous demande quelle serait l'attitude de la France s'il y avait un conflit en Amérique centrale entre le Nicaragua et les Etats-Unis, par Honduras interposé, et on vous demande également si vous êtes inquiet de la situation en Amérique centrale ?

- LE PRESIDENT.- Je suis inquiet, comme je l'ai dit tout-à-l'heure, d'un manque de justesse d'appréciation des Etats-Unis d'Amérique dans cette partie du monde. Je vois aussi que les guerres civiles très cruelles qui s'y déroulent peuvent, peu à peu, porter les factions à choisir l'extrémisme plutôt que le juste compromis et donc provoquer une aggravation constante de la situation. Mais, en dehors de ce que je dis là, et d'une assistance dans la mesure de mes moyens, il est évident que la France n'entend pas intervenir dans un débat qui serait pratiquement insupportable. Déjà, voir cette plus grande puissance du monde consacrer plusieurs jours à l'occupation d'une toute petite île peuplée de 100000 habitants `La Grenade`, vraiment c'est un spectacle qu'il vaudrait mieux ne pas renouveler.\

QUESTION.- Monsieur le Président, je voudrais pour terminer, si vous en êtes d'accord, vous poser une question, dont le philosophe Glucksman dit, dans son dernier livre, qu'elle est la plus philosophique qui se pose à notre époque. Cette question est la suivante, et je voudrais avoir votre réponse là-dessus : "Une civilisation demeure-t-elle civilisation lorsqu'elle risque sciemment son existence pour survivre ? Avons-nous le droit de prendre en otages femmes, enfants, et les enfants des enfants, sur l'entière planète" ?

- LE PRESIDENT.- Cela me rappelle une autre citation que je voudrais exprimer en termes exacts. Elle vient de Paul Valéry : "Nous autres, civilisations, nous savons maintenant que nous sommes mortelles". Et c'est vrai que tout peuple, tout ensemble de peuples qui composent une civilisation, pour reprendre les termes de Paul Valéry, ce sont des corps vivants soumis au risque de la mort. Mais ils contiennent en eux des germes de renouvellement constant. Il n'y a pas de raison qu'un peuple cesse d'exister et de se développer, à condition qu'il y mette le -prix.

- Voyez-vous, la vie, et ses effets les plus merveilleux, je pense en-particulier à la paix, la paix, ce n'est pas un don qui tombe du ciel, cela se gagne, comme le reste. Ceci veut dire que, pour continuer l'analyse de Glucksman, la défense d'une civilisation, des valeurs auxquelles on croit, la défense de son pays, cela vaut bien la peine d'abord de beaucoup d'amour - des termes aussi simples que ceux-là, qui font parfois sourire, pas moi - d'amour de la patrie, de souci de l'effort. Si nous ne le faisons pas, personne ne le fera à notre place. Il y faut encore de la résolution, du courage et puis peut-être aussi, permettez cette intervention dans notre politique intérieure, un peu le sens que nous sommes tous solidaires, finalement, devant l'histoire et dans le temps. Tout cela justifie que l'on réponde : oui. Oui, il faut défendre ce que nous sommes, en essayant de le faire mieux, mais sans jamais abandonner la tâche.\